

En 2023, la moitié des non-retraités souhaiteraient partir à la retraite à 60 ans ou avant, contre 80 % des interrogés dix ans auparavant. Pour autant, moins d'un non-retraité sur dix estime que cela lui sera possible. L'écart entre les souhaits et les prévisions d'âge moyen de départ à la retraite baisse légèrement et s'établit en deçà de quatre ans en 2023. Parmi les réformes proposées dans le Baromètre d'opinion de la DREES pour préserver le système de retraite par répartition, les personnes interrogées préfèrent, à une baisse du niveau de pension, l'allongement de la durée de cotisation, la hausse des taux de cotisations salariales, ou encore un départ plus tardif à la retraite. Néanmoins, la proportion d'enquêtés considérant que les réformes déjà effectuées sont suffisantes reste proche de son niveau le plus élevé depuis 2016 (34 %).

51 % des non-retraités souhaitent partir à la retraite à 60 ans ou avant

Selon le Baromètre de la DREES (*encadré 1*), les personnes non retraitées¹ demeurent attachées à la retraite à 60 ans, même si elles sont de plus en plus nombreuses à envisager un départ plus tardif. Fin 2023, 42 % d'entre elles souhaiteraient ainsi dans l'idéal partir à la retraite à 60 ans, et 9 % avant cet âge (*graphique 1*). À l'inverse, 49 % des non-retraités désirent partir après cet âge (+8 points par rapport à 2022 et +9 points par rapport à 2021).

Depuis le début des années 2000, l'âge idéal souhaité de départ à la retraite augmente progressivement. Il passe en moyenne de 55 à 59 ans entre l'année 2000 et le début des années 2010, avant d'atteindre 60 ans à partir de cette année-là, et pour la première fois de dépasser les 61 ans en 2023. La part des personnes souhaitant partir avant 60 ans a été divisée par plus de sept en vingt ans, passant de 69 % en 2000 à 9 % en 2023. Cette diminution est plus marquée encore pour les personnes souhaitant un départ avant 55 ans. En effet, 31 % des non-retraités exprimaient cette volonté en 2000, contre seulement 2 % en 2023. Parallèlement, la part des personnes souhaitant partir entre 61 et 64 ans a fortement augmenté, passant de 2 % en 2009 à 34 % en 2023 à l'issue de trois fortes hausses : de

13 % à 20 % entre 2017 et 2018, de 22 % à 27 % entre 2020 et 2021, puis de 29 % à 34 % entre 2022 et 2023.

Les lois de 2010 et 2023 portant réforme des retraites, qui relèvent respectivement l'âge minimum légal d'ouverture des droits (AOD) de 60 à 62 ans, puis de 62 à 64 ans, jouent vraisemblablement un rôle dans ce décalage progressif. L'augmentation de la part des personnes déclarant un âge idéal de départ à la retraite entre 61 et 64 ans depuis ces deux réformes accrédite en effet la thèse selon laquelle le relèvement de l'AOD est désormais pris en compte dans les idéaux d'une plus grande part de l'opinion. Depuis 2018, la part des personnes non retraitées désirant partir à la retraite à 65 ans ou plus tard s'est ainsi stabilisée autour de 15 %. Elle était de 6 % en 2000 et a donc été multipliée par 2,5 en vingt ans.

Un écart de près de quatre ans entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ

En 2023, 51 % des non-retraités voudraient partir à la retraite à 60 ans ou avant (contre 58 % en 2022, 73 % en 2014 et 95 % en 2001). Cependant, seuls 7 % estiment qu'ils pourront effectivement le faire (*graphique 2*). Les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite à 64 ans et 11 mois en moyenne, soit 3 ans et 9 mois après l'âge moyen souhaité (*graphique 3*).

¹ C'est-à-dire tous les autres statuts que celui des personnes déclarant être à la retraite ou en préretraite au moment de l'enquête.

À titre de comparaison, l'âge à partir duquel les non-retraités estiment qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens s'élève à 62 ans et 11 mois en moyenne. Il est en baisse de 3 mois par rapport à 2022.

La part des non-retraités prévoyant qu'ils ne pourront partir à la retraite qu'après 65 ans se stabilise légèrement en deçà de 30 % depuis 2018, après avoir fortement augmenté entre 2009 et 2014, puis diminué à partir de 2015.

61 % des non-retraités pensent que leur niveau de vie à la retraite sera plus faible que celui de l'ensemble de la population

En 2023, 61 % des non-retraités déclarent que leur niveau de vie à la retraite sera inférieur à celui de l'ensemble de la population et 20 % pensent même qu'il sera « bien moins bon » (graphique 4). À l'inverse, 11 % pensent que leur niveau de vie sera meilleur. Cette part avait légèrement augmenté en 2019 par rapport aux

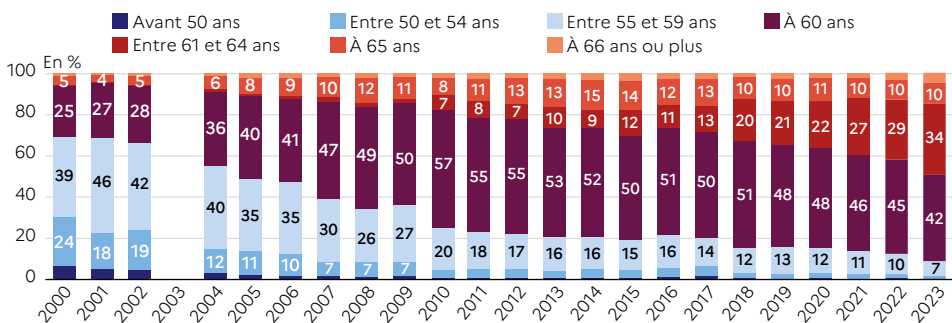
Encadré 1 Le Baromètre d'opinion de la DREES

Le Baromètre d'opinion de la DREES, mis en place en 2000, est une enquête annuelle sur la perception des inégalités et sur l'opinion des individus au sujet des politiques sociales et de santé. Le caractère annuel et l'ancienneté de ce Baromètre en font un outil de suivi conjoncturel de référence pour appréhender le contexte social et l'évolution des opinions sur les politiques publiques.

L'enquête se déroule en face à face auprès d'un échantillon de 4 000 personnes représentatif de la population française résidant en France métropolitaine âgée de 18 ans ou plus. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas, qui prend en compte différents critères (sexe, âge, profession de la personne de référence, après stratification par catégorie d'agglomération et de région). En 2023, la vingt-troisième vague de l'enquête s'est déroulée du 16 octobre au 22 décembre.

Lors des vagues 2014 à 2019, l'échantillon était constitué de 3 000 personnes interrogées selon une méthodologie strictement identique. Les réponses à une enquête d'opinion sont particulièrement sensibles à la formulation des questions ou à leur place dans le questionnaire. Ces enquêtes permettent des comparaisons entre sous-catégories (selon le revenu, l'âge, etc.) ou dans la durée. Les plus petites variations (de l'ordre de 1 ou 2 points de pourcentage) ne sont statistiquement pas significatives.

Graphique 1 Âge de départ à la retraite souhaité, dans l'idéal, par les non-retraités

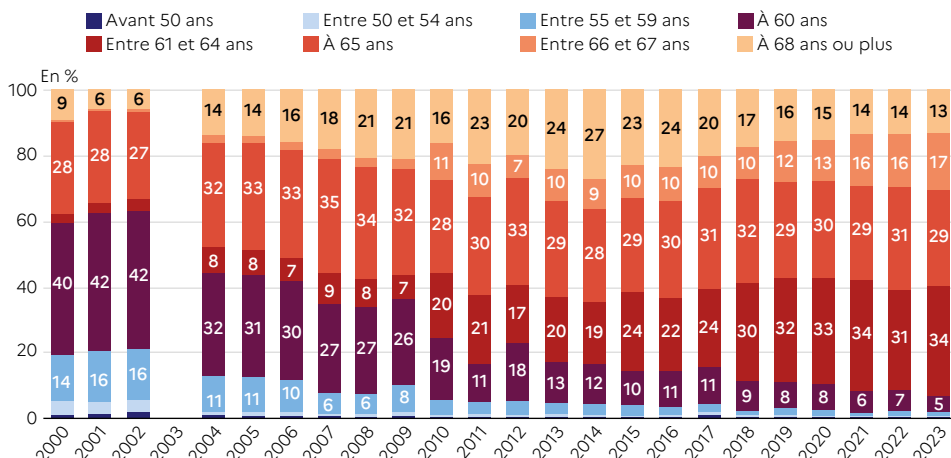


Note > Réponse à la question « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles souhaiteraient prendre leur retraite ou pensant qu'elles n'auront pas de retraite dans le futur (car inactives, etc.) [6 % à 8 % entre 2000 et 2022 et 7 % en 2023] sont ici exclues du calcul. Il n'y a pas eu d'enquête en 2003. Des données complémentaires sont disponibles dans le fichier Excel associé à cette fiche sur le site de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>.

Lecture > En 2023, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 42 % souhaiteraient dans l'idéal partir à la retraite à 60 ans et 10 % à 65 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus non retraitées.

Source > Baromètre d'opinion de la DREES.

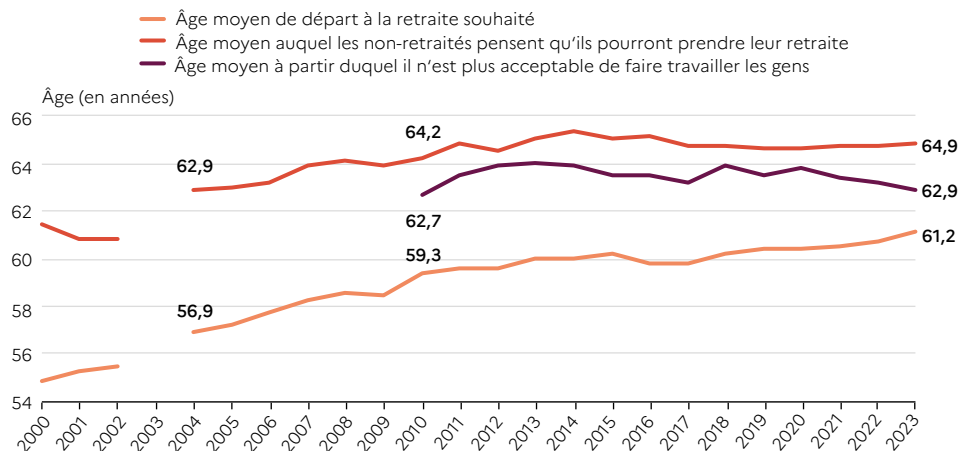
Graphique 2 Âge auquel les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite

Note > Réponse à la question « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles pourront prendre leur retraite ou pensant qu'elles n'auront pas de retraite dans le futur (car inactives, etc.) [7 % à 20 % entre 2000 et 2022, avec exceptionnellement 25 % en 2008, puis 14 % en 2023] sont ici exclues du calcul. Il n'y a pas eu d'enquête en 2003. Des données complémentaires sont disponibles dans le fichier Excel associé à cette fiche sur le site de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>.

Lecture > En 2023, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 5 % pensent qu'elles pourront prendre leur retraite à 60 ans et 29 % à 65 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus, non retraitées.

Source > Baromètre d'opinion de la DREES.

Graphique 3 Âge moyen souhaité et estimé de départ à la retraite et âge moyen auquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens

Note > Réponse aux questions : « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? », « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? », « À partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir répondre aux questions ou pensant qu'elles n'auront pas de retraite dans le futur (car inactives, etc.) sont ici exclues du calcul. Il n'y a pas eu d'enquête en 2003.

Lecture > En 2023, l'âge de départ à la retraite souhaité par les personnes non retraitées qui se sont prononcées est en moyenne de 61,2 ans, l'âge à partir duquel elles pensent pouvoir prendre leur retraite est en moyenne de 64,9 ans et l'âge à partir duquel elles pensent qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens est en moyenne de 62,9 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus, non retraitées.

Source > Baromètre d'opinion de la DREES.

années précédentes. Entre 2013 et 2018, seulement 6 % à 9 % envisageaient en effet un niveau de vie meilleur.

Depuis 2015, la part des non-retraités qui considèrent que leur niveau de vie à la retraite sera « à peu près identique » à celui de l'ensemble de la population augmente régulièrement. Entre 2015 et 2023, elle passe de 20 % à 28 %, alors que la part de ceux qui pensent que leur niveau de vie sera « bien moins bon » recule de 12 points, passant de 32 % à 20 %.

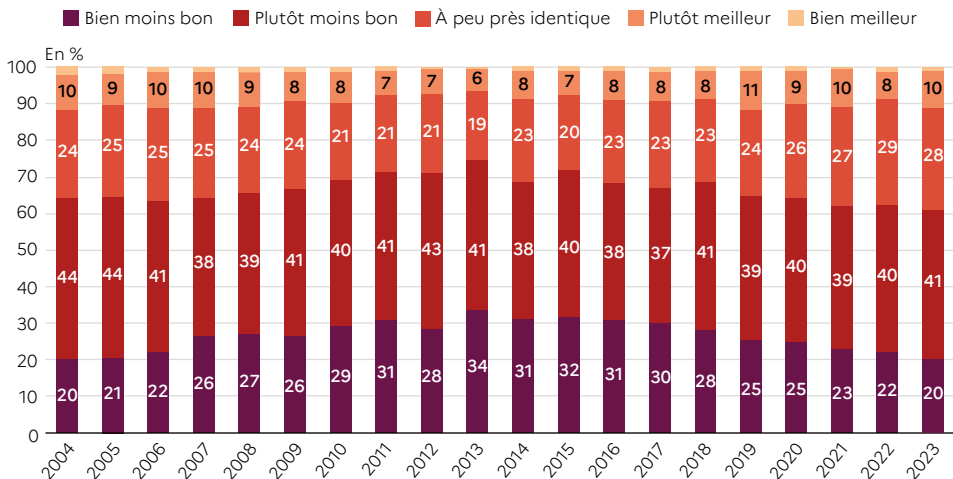
52 % des non-retraités pensent que leur vie sera moins bonne à la retraite qu'actuellement

En 2023, les enquêtés du Baromètre d'opinion de la DREES sont pour la première fois interrogés sur leur qualité de vie estimée pendant leur retraite. D'un côté, les personnes non retraitées sont questionnées sur la façon dont ils anticipent cette qualité de vie par rapport à leur situation

actuelle. De l'autre, les personnes retraitées le sont sur la manière dont elles perçoivent leur situation actuelle par rapport celle précédant leur départ à la retraite.

En 2023, 52 % des non-retraités anticipent ainsi que leur qualité de vie sera moins bonne (« plutôt moins bonne » ou « bien moins bonne ») pendant leur retraite qu'avant (*graphique 5*). Au contraire, 16 % pensent que leur vie sera meilleure (« plutôt meilleure » ou « bien meilleure »). Les personnes qui estiment que leur situation actuelle est bonne se projettent en moyenne plus positivement pendant la retraite. Ainsi, 32 % des non-retraités jugeant leur vie actuelle très bonne pensent qu'elle sera meilleure, contre 16 % parmi l'ensemble des non-retraités. Au contraire, les trois quarts des non-retraités ayant déclaré que leur situation actuelle est mauvaise anticipent encore une dégradation de celle-ci. Enfin, plus le niveau de vie des enquêtés non retraités est faible, plus leur future période de

Graphique 4 Anticipation, par les non-retraités, de leur niveau de vie au moment de la retraite par rapport à l'ensemble de la population



Note > Réponse à la question « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? ». Les données ne sont disponibles que depuis 2004, car la question n'était pas posée en ces termes auparavant. Les personnes qui ne se prononcent pas (1 % à 7 % entre 2004 et 2022, 7 % en 2023) sont ici exclues du calcul.

Lecture > En 2023, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 41 % anticipent un niveau de vie « plutôt moins bon » à la retraite, et 20 % un niveau de vie « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus, non retraitées.

Source > Baromètre d'opinion de la DREES.

retraite est appréhendée avec pessimisme. Ainsi, parmi les personnes appartenant au premier cinquième de niveau de vie (les 20 % les plus modestes), 57 % anticipent une moindre qualité de vie après leur retraite qu'avant (contre 52 % pour l'ensemble des non-retraités). Au contraire, seulement 37 % des non-retraités relevant du dernier cinquième de niveau vie (les 20 % ayant le niveau de vie le plus élevé) anticipent que la qualité de leur vie sera moins bonne une fois qu'ils seront à la retraite.

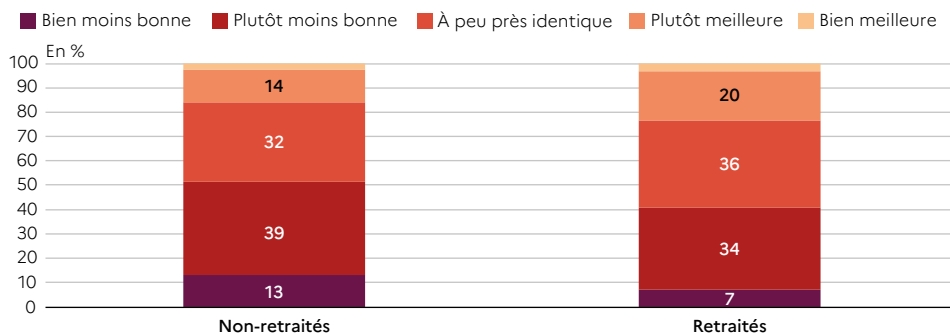
Les retraités actuels estiment leur qualité de vie plus positivement que ce qu'anticipent les non-retraités. Si la proportion de personnes déclarant ou anticipant une qualité de vie moins bonne pendant leur retraite qu'avant est, dans les deux cas, supérieure à celle des personnes mentionnant une amélioration, l'écart est cependant moindre parmi les personnes retraitées. En effet, 23 % de ces dernières estiment leur vie meilleure à la retraite, tandis que 16 % des non-retraités anticipent une meilleure vie à la retraite. Cette perception d'un niveau de vie dégradé peut être liée à plusieurs facteurs (baisse de revenus à la retraite, dégradation de l'état de santé, réduction

du lien social, etc.), qui ne sont pas identifiables dans le Baromètre d'opinion.

La proportion d'enquêtés considérant les réformes effectuées suffisantes baisse légèrement tout en restant historiquement haute

Depuis la vague 2016 du Baromètre d'opinion de la DREES, les personnes enquêtées sont interrogées sur les réformes de retraite déjà effectuées, afin de savoir si elles les jugent suffisantes ou si elles pensent qu'il serait nécessaire d'en effectuer de nouvelles pour « préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe ». En 2023, 34 % d'entre elles jugent les réformes déjà effectuées suffisantes (graphique 6). Cette proportion est très proche du niveau le plus élevé atteint en 2022 (35 %), après une oscillation entre 23 % et 30 % depuis 2016, selon les années. À l'inverse, 55 % des personnes interrogées estiment que des réformes supplémentaires sont nécessaires. Après une baisse de 11 points entre 2021 et 2022, qui suivait une hausse de 7 points entre 2020 et 2021, cette proportion se stabilise. Par ailleurs, 21 % des personnes interrogées rejettent ou ne se

Graphique 5 Perception de la qualité de vie à la retraite par rapport à la situation actuelle ou antérieure



Note > Pour les non-retraités il s'agit de la réponse à la question « Vous personnellement, comment anticipez-vous la vie que vous mènerez à la retraite par rapport à votre situation actuelle ? Diriez-vous qu'elle sera... ». Pour les retraités, il s'agit de la réponse à la question « Vous personnellement, comment qualifieriez-vous la vie que vous menez actuellement par rapport à votre situation avant la retraite ? Diriez-vous qu'elle est... ». Les personnes qui ne se prononcent pas sont ici exclues du calcul.

Lecture > En 2023, 13 % des non-retraités anticipent une vie bien moins bonne une fois à la retraite et 3 % des retraités considèrent que leur vie est bien meilleure maintenant qu'avant leur départ à la retraite. Des données complémentaires sont disponibles dans le fichier Excel associé à cette fiche sur le site de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>.

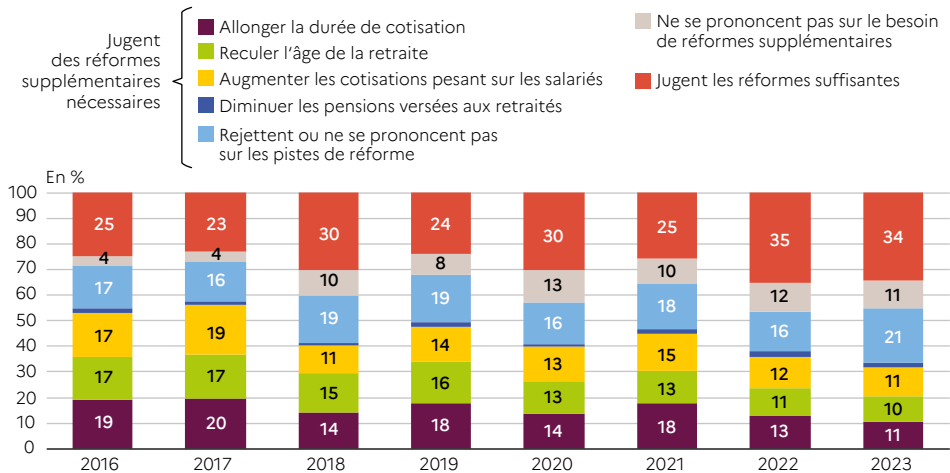
Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion de la DREES.

prononcent pas sur toutes les pistes de réforme proposées dans le questionnaire d'enquête. Ce niveau est le plus élevé jamais observé depuis 2016. Enfin, 11 % des personnes enquêtées ne souhaitent pas se prononcer sur cette question. Finalement, seules 33 % des personnes interrogées se prononcent quant aux différentes solutions proposées pour préserver le système par

répartition, contre 38 % en 2022 et près de 50 % en 2019. Parmi celles-ci, seules 2 % privilégient une diminution des pensions. Les trois leviers qui rencontrent le plus d'adhésion pour préserver le système de retraite par répartition sont l'allongement de la durée de cotisation (11 %), l'augmentation des cotisations salariales (11 %) et enfin un départ plus tardif à la retraite² (10 %). ■

Graphique 6 Opinions vis-à-vis des réformes de retraite



Note > À la première question « Compte tenu des réformes engagées ces dernières années, pensez-vous que pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe... », les personnes interrogées répondent « Les réformes déjà effectuées sont suffisantes » ou « Des réformes supplémentaires sont nécessaires ». Pour ces derniers, il est demandé « Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? ». Contrairement aux graphiques précédents, les retraités sont ici inclus dans le champ des répondants. Par ailleurs, en 2023, l'échantillon a été divisé en quatre groupes pour tester des variantes de la question. Les résultats présentés ici concernent le quart de l'échantillon qui a répondu à la question historique. Des données complémentaires sont disponibles dans le fichier Excel associé à cette fiche sur le site de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>.

Lecture > En 2023, 66 % des personnes interrogées considèrent les réformes déjà effectuées suffisantes, ne se prononcent pas sur cette question, ou rejettent les quatre types de réforme proposé.

Champ > France métropolitaine, personnes âgées de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion de la DREES.

Pour en savoir plus

> Des données statistiques et une data visualisation de l'opinion des Français à l'égard de la santé, de la protection sociale et des inégalités sociales sont disponibles sous : <https://drees.shinyapps.io/Barometre-DREES>.

> Antunez, K. (2020, mai). Les Français souhaitent une prise en charge par l'État de la perte d'autonomie des personnes âgées. DREES, *Études et Résultats*, 1148.

> Aubert, P. (2013). Les attentes et opinions des Français d'âge actif vis-à-vis de la retraite : évolutions depuis 2000. *Retraite et société*, 2013/3 (66), p. 117-135.

². Pour cette modalité de réponse, la formulation a évolué. Lors de la vague 2020, deux formulations ont été testées sur deux sous-échantillons : l'ancienne formulation « Il faudrait reculer l'âge de la retraite » et la nouvelle formulation « Il faudrait partir à la retraite plus tardivement ». Les résultats étant très proches, la différence de formulation n'a pas été prise en compte dans les résultats de 2020. À partir de 2021, seule la deuxième formulation, plus claire, a été conservée.